



Ressources Falco Ltée

**États financiers consolidés intermédiaires résumés
(non audités)**

**Pour les périodes de trois et neuf mois terminées
les 31 mars 2020 et 2019**

Ressources Falco Ltée

Bilans consolidés

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Au 31 mars 2020	Au 30 juin 2019
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	6 650 818	1 115 750
Comptes débiteurs	2 268 348	2 102 343
Charges payées d'avance et autres actifs	191 748	163 156
	9 110 914	3 381 249
Actif non courant		
Trésorerie affectée	905 000	905 000
Immobilisations corporelles (note 5)	115 746 249	108 919 623
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 6)	20 301 022	21 170 821
Autres actifs non courants (note 8)	1 728 528	1 728 528
	138 680 799	132 723 972
Total de l'actif	147 791 713	136 105 221
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus (note 7)	6 917 752	4 122 023
Prêt garanti (note 10)	15 900 000	10 000 000
	22 817 752	14 122 023
Passif non courant		
Impôts sur le résultat différés	9 312 000	9 477 000
Passif sur contrat (note 8)	28 793 276	26 115 576
	38 105 276	35 592 576
Total du passif	60 923 028	49 714 599
Capitaux propres		
Capital-actions	116 234 936	111 934 936
Bons de souscription (note 11)	744 306	744 306
Surplus d'apport	14 303 306	13 698 058
Déficit	(44 413 863)	(39 986 678)
Total des capitaux propres	86 868 685	86 390 622
Total du passif et des capitaux propres	147 791 713	136 105 221
Continuité d'exploitation (note 1)		
Engagements (note 18)		

Les capitaux propres sont entièrement attribuables aux actionnaires de Ressources Falco Ltée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Ressources Falco Ltée

États consolidés de la perte et de la perte globale

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 31 mars		Neuf mois terminés le 31 mars	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Charges				
Consultants et rémunération	790 776	541 533	2 143 172	2 380 041
Rémunération fondée sur des actions (note 12)	169 992	98 728	511 135	684 657
Honoraires professionnels	355 474	249 745	558 782	564 045
Frais de bureau et administratifs	83 183	75 634	250 333	232 960
Frais de déplacement	48 762	12 652	127 057	60 920
Relations avec les investisseurs et les actionnaires	32 485	23 622	95 039	97 301
Amortissement	2 336	4 474	8 316	12 928
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 6)	-	-	1 166 081	-
Recouvrement des coûts	(248 545)	(384 658)	(606 646)	(711 269)
Perte d'exploitation	(1 234 463)	(621 730)	(4 253 269)	(3 321 583)
Produit d'intérêt	21 785	22 950	60 546	74 753
Charge d'intérêt	(147)	(351 270)	(177 567)	(656 587)
Frais de transaction (note 4)	(221 848)	-	(221 848)	-
Gain (perte) de change	-	(658)	(47)	23
Autres produits – prime liée aux actions accréditives	-	-	-	489 851
Perte avant les impôts sur le résultat	(1 434 673)	(950 708)	(4 592 185)	(3 413 543)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat différés	(12 000)	(42 000)	165 000	(613 000)
Perte nette et perte globale	(1 446 673)	(992 708)	(4 427 185)	(4 026 543)
Perte nette par action ordinaire (note 13)				
De base et diluée	(0,01)	(0,00)	(0,02)	(0,02)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 13)				
De base et dilué	208 681 750	203 595 703	208 144 461	195 562 907

La perte et la perte globale sont entièrement attribuables aux actionnaires de Ressources Falco Ltée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Ressources Falco Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 31 mars		Neuf mois terminés le 31 mars	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Perte nette	(1 446 673)	(992 708)	(4 427 185)	(4 026 543)
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions (note 12)	169 992	98 728	511 135	684 657
Amortissement	2 336	4 474	8 316	12 928
Charge de désactualisation sur le prêt garanti de septembre (note 10)	-	-	-	44 600
Autres produits – prime liée aux actions accréditives (Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat différés	-	-	-	(489 851)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 6)	12 000	42 000	(165 000)	613 000
Produit net du premier dépôt de l'entente de flux (note 8)	-	-	1 166 081	-
Produit net du premier dépôt de l'entente de flux (note 8)	-	1 650 000	-	1 650 000
Paiement des frais de transaction liés à l'entente de flux (note 8)	-	(369 779)	(354 532)	(543 333)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :				
Comptes débiteurs	(845 340)	591 166	(1 048 899)	2 131 707
Charges payées d'avance et autres actifs	46 169	(30 360)	(28 592)	(15 457)
Comptes créditeurs et frais courus	962 245	(98 206)	1 940 176	792 463
Flux de trésorerie nets (utilisés) générés dans le cadre des activités d'exploitation	(1 099 271)	895 315	(2 398 500)	854 171
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 181 637)	(6 416 655)	(2 704 929)	(21 330 308)
Trésorerie acquise dans le cadre de l'acquisition de Golden Queen (note 4)	4 776 161	-	4 776 161	-
Crédits d'impôt remboursables reçus	98 822	-	1 126 591	800 000
Investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation	(142 813)	(2 420 062)	(283 124)	(6 419 924)
Flux de trésorerie nets générés (utilisés) dans le cadre des activités d'investissement	3 550 533	(8 836 717)	2 914 699	(26 950 232)
Activités de financement				
Produit net de l'émission du prêt garanti (note 10)	-	10 000 000	5 018 869	20 000 000
Produit de la levée d'options	-	-	-	321 505
Paiement de frais de transaction	-	-	-	(109 650)
Flux de trésorerie nets générés dans le cadre des activités de financement	-	10 000 000	5 018 869	20 211 855
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2 451 262	2 058 598	5 535 068	(5 884 206)
Trésorerie au début de la période	4 199 556	989 467	1 115 750	8 932 271
Trésorerie à la fin de la période	6 650 818	3 048 065	6 650 818	3 048 065
Renseignements supplémentaires (note 17)				

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Ressources Falco Ltée

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions en circulation	Capital- actions \$	Débite convertible \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 1^{er} juillet 2019	207 878 736	111 934 936	-	744 306	13 698 058	(39 986 678)	86 390 622
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(4 427 185)	(4 427 185)
Acquisition de Golden Queen (note 4)	18 268 560	4 300 000	-	-	-	-	4 300 000
Options d'achat d'actions : Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	605 248	-	605 248
Solde au 31 mars 2020	226 147 296	116 234 936	-	744 306	14 303 306	(44 413 863)	86 868 685
Solde au 1^{er} juillet 2018	189 157 863	103 235 749	6 875 000	4 800 822	8 422 780	(31 064 420)	92 269 931
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(4 026 543)	(4 026 543)
Débite convertible (note 9) :							
Conversion en actions ordinaires	12 104 444	6 536 400	(7 000 000)	463 600	-	-	-
et en bons de souscription	-	(151 034)	125 000	(10 282)	-	-	(36 316)
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	-	-	-
Actions émises pour intérêts (note 10)	5 353 791	1 820 289	-	-	-	-	1 820 289
Frais d'émission d'actions	-	(27 476)	-	-	-	-	(27 476)
Bons de souscription expirés	-	-	-	(4 509 834)	4 509 834	-	-
Options d'achat d'actions :							
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	815 758	-	815 758
Juste valeur des options levées	-	199 503	-	-	(199 503)	-	-
Produit de la levée d'options	1 262 638	321 505	-	-	-	-	321 505
Solde au 31 mars 2019	207 878 736	111 934 936	-	744 306	13 548 869	(35 090 963)	91 137 148

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

1. Nature des activités et continuité de l'exploitation

Ressources Falco Ltée (« Falco » ou la « Société ») a été constituée en vertu de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* le 16 mars 2010 et a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 12 juin 2015. Les actions ordinaires de la Société sont négociées sous le symbole « FPC » à la Bourse de croissance TSX. L'adresse du siège social de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

Le 27 mars 2020, la Société a fait l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Golden Queen Mining Consolidated Ltd (« Golden Queen ») (voir note 4).

La Société mène des activités d'exploration, d'évaluation et de mise en valeur de propriétés minières situées dans le district de Rouyn-Noranda au Québec (Canada), à la recherche de métaux de base et précieux.

Le 30 octobre 2017, la Société a déposé, sur SEDAR, un rapport technique (l'« étude de faisabilité ») conforme au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers intitulé « *Feasibility Study of the Horne 5 Gold Project* », avec une date d'effet au 5 octobre 2017 relative à son gîte Horne 5, situé à Rouyn-Noranda (le « projet Horne 5 » ou le « gîte Horne 5 »). La direction de la Société (la « direction ») a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet Horne 5 avaient été démontrées, et que par conséquent, la phase de développement du projet Horne 5 avait commencé.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont classées dans les propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation différées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien des titres et des intérêts bénéficiaires dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de ses propriétés; et de l'obtention de certaines autorisations gouvernementales ou du produit de la cession de propriétés. Tout changement aux conditions futures pourrait faire en sorte que la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation différées subisse une dépréciation importante. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété à l'égard des propriétés minières où elle effectue présentement des travaux d'exploration, d'évaluation et de mise en valeur, conformément aux normes de l'industrie, ces procédures ne garantissent pas le droit de propriété de la Société. Les droits de propriété pourraient être assujettis à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables de continuité de l'exploitation, lesquels prévoient la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités lorsqu'ils viendront à échéance. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité de l'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire sur une période d'au moins les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information, sans toutefois s'y limiter. Au 31 mars 2020, la Société avait un fonds de roulement négatif de 13 706 838 \$ (incluant un solde de trésorerie de 6 650 818 \$), un déficit accumulé de 44 413 863 \$ et avait subi une perte de 4 427 185 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2020. Comme la Société est en phase de développement pour le projet Horne 5, elle n'a enregistré aucun produit d'exploitation et ne dispose d'aucune source de flux de trésorerie d'exploitation à l'exception des paiements prévus dans le cadre de l'entente de flux argentifère (l'« entente de flux ») conclue le 27 février 2019 avec Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko »), un actionnaire qui exerce une influence notable sur la Société et qui est donc une partie liée (note 8).

Le fonds de roulement au 31 mars 2020 ne sera pas suffisant pour honorer les obligations de la Société, ses engagements et ses dépenses budgétées jusqu'au 31 mars 2021. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes quant aux événements et aux conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société d'assurer la continuité de l'exploitation comme décrite au paragraphe précédent et, par conséquent, sur la pertinence de l'utilisation des principes comptables de continuité d'exploitation. Les états financiers ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, des dépenses et des classifications de bilan qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité de l'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

La gravité de l'épidémie mondiale liée au coronavirus a marqué le mois de mars 2020, entraînant d'importants effets négatifs sur les marchés financiers mondiaux. L'ampleur et la durée des impacts du coronavirus sur les activités de la Société, y compris celle des fournisseurs, des fournisseurs de services et des employés, ainsi que sur les marchés financiers mondiaux limitant sa capacité d'accéder à du financement, ne sont pas connues à l'heure actuelle, mais pourraient être matérielles. La Société suit l'évolution de la situation afin d'être en mesure d'intervenir de manière appropriée.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

1. Nature des activités et continuité de l'exploitation (suite)

La capacité de la Société de poursuivre ses activités futures et de financer ses activités de développement prévues au gîte Horne 5 dépend de la capacité de la direction à obtenir les approbations des tierces parties et du financement supplémentaire dans le futur. Toute insuffisance de financement peut être palliée par un certain nombre de moyens, incluant sans s'y limiter, réaliser les prochaines étapes de l'entente de flux et l'émission de titres de créance ou de capitaux propres. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir le financement nécessaire par le passé (voir les notes 4, 8, 9 et 10), rien ne garantit qu'elle réussira à le faire dans l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités comme prévu, et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moindres que les montants inscrits dans les états financiers.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS (*International Accounting Standard*) 34, *Information financière intermédiaire*. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, lesquels ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») le 27 mai 2020.

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont les mêmes que celles appliquées dans nos plus récents états financiers annuels audités, sauf ce qui suit :

Impact sur les états financiers d'IFRS 16 Contrats de location

Au 1^{er} juillet 2019, la Société a adopté IFRS 16 de manière rétrospective sans retraitement des périodes comparatives, conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16. IFRS 16 décrit les principes régissant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des contrats de location pour les deux parties à un contrat, soit le client (« locataire ») et le fournisseur (le « bailleur »). L'IFRS 16 remplace l'IAS 17 *Contrats de location* et les interprétations s'y rapportant. Sauf dans certains cas très précis, tous les contrats de location font en sorte que le locataire obtient le droit d'utiliser un actif dès le début du contrat de location et, si les paiements de location sont échelonnés dans le temps, obtient aussi du financement. Par conséquent, l'IFRS 16 élimine la classification des contrats de location soit en contrats de location simples ou en contrats de location-financement, telle que requise par l'IAS 17 et la remplace plutôt par un seul modèle comptable pour les locataires. En appliquant ce modèle, le locataire doit comptabiliser :

- (i) des actifs et des passifs pour tous les contrats de location avec un terme de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent ne soit de faible valeur; et
- (ii) l'amortissement des actifs en location séparément de sa part des passifs en location à l'état de la perte et de la perte globale.

L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'impact significatif à la date de l'application initiale.

Base de consolidation

Le 27 mars 2020, la Société a fait l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Golden Queen (voir note 4), une filiale de la Société. Les états financiers de Golden Queen sont inclus aux états financiers consolidés à compter de la date de prise de contrôle. Les conventions comptables de Golden Queen ont été adaptées au besoin pour les harmoniser avec celles en usage par la Société.

Les soldes et les opérations intersociétés, de même que toute dépense et tout produit non réalisés relatifs aux transactions intersociétés, sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

3. Jugements, estimations et hypothèses

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige de la direction de la Société qu'elle porte des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses quant aux montants présentés à titre d'actifs et de passifs et aux montants présentés à titre de charges. Les estimations et les hypothèses reposent sur l'expérience antérieure et sur divers autres facteurs qui sont considérés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats servent de fondement pour porter des jugements sur la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement établie à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents. Les jugements, estimations et hypothèses comptables critiques sont les mêmes que ceux décrits dans nos plus récents états financiers annuels audités.

4. Acquisition de Golden Queen

Le 27 mars 2020, la Société a fait l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Golden Queen, laquelle a été réalisée par voie d'un plan d'arrangement selon les dispositions de la loi de la Colombie-Britannique intitulée *Business Corporations Act* (l'« arrangement »). Aux termes de l'arrangement, chaque ancien actionnaire de Golden Queen a reçu 1,35 action ordinaire de Falco en échange de chaque action ordinaire de Golden Queen détenue immédiatement avant la date de prise d'effet de l'arrangement. La Société a émis 18 268 560 actions ordinaires et a payé des frais de transaction de 221 848 \$ dans le cadre de cette acquisition.

La transaction a été considérée comme une acquisition d'actifs puisque Golden Queen ne correspond pas à la définition d'une entreprise en vertu de la norme IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. À ce titre, l'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* a été appliqué. Les actifs acquis et les passifs pris en charge ont été comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de clôture de l'acquisition, soit le 27 mars 2020. Les frais de transaction relatifs à l'acquisition (221 848 \$) ont été passés en tant que charges à l'état consolidé de la perte et de la perte globale. Le tableau suivant présente la répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge, basés sur la juste valeur de la contrepartie totale payer à la date de clôture de la transaction.

	\$
Juste valeur de la contrepartie versée :	
Actions ordinaires	4 300 000
	<u>4 300 000</u>
Répartition de la contrepartie versée des actifs nets acquis :	
Trésorerie	4 776 161
Autre actif courant	40 016
Passif courant	<u>(516 177)</u>
	<u>4 300 000</u>

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

	Équipement minier	Terrains et bâtiments	Construction en cours	Équipement de bureau et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Solde au 30 juin 2018	16 828 932	37 943 360	45 763 434	433 573	100 969 299
Acquisitions	1 041 771	3 123 341	2 972 440	24 171	7 161 723
Coûts d'emprunt capitalisés (note 8)	-	-	1 115 576	-	1 115 576
Transfert des coûts du programme de relocalisation	-	(22 500 000)	22 500 000	-	-
Solde au 30 juin 2019	17 870 703	18 566 701	72 351 450	457 744	109 246 598
Acquisitions	44 038	67 490	3 545 104	-	3 656 632
Coûts d'emprunt capitalisés (notes 8 et 10)	-	-	3 198 744	-	3 198 744
Solde au 31 mars 2020	17 914 741	18 634 191	79 095 298	457 744	116 101 974
Amortissement cumulé					
Solde au 30 juin 2018	-	-	-	277 836	277 836
Amortissement	-	-	-	16 732	16 732
Amortissement capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	-	32 407	32 407
Solde au 30 juin 2019	-	-	-	326 975	326 975
Amortissement	-	-	-	8 316	8 316
Amortissement capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	-	20 434	20 434
Solde au 31 mars 2020	-	-	-	355 725	355 725
Valeur comptable					
Au 30 juin 2019	17 870 703	18 566 701	72 351 450	130 769	108 919 623
Au 31 mars 2020	17 914 741	18 634 191	79 095 298	102 019	115 746 249

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

6. Actifs d'exploration et d'évaluation

La Société a engagé les coûts décrits ci-dessous à ses actifs d'exploration et d'évaluation :

	Pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2020		
	Camp Central ⁽ⁱ⁾	Autres propriétés ⁽ⁱⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2019	12 251 099	8 919 722	21 170 821
Rémunération	6 803	41 377	48 180
Forage et compilation de données	8 077	80 035	88 112
Géologie	-	38 757	38 757
Géophysique	16 335	127 122	143 457
Administration et autres	11 489	125 993	137 482
Total des dépenses pour la période	42 704	413 284	455 988
Crédits d'impôts remboursables	-	(159 706)	(159 706)
Total pour la période, net des crédits d'impôts	42 704	253 578	296 282
Radiations pour la période ⁽ⁱⁱⁱ⁾	(48 944)	(1 117 137)	(1 166 081)
Solde au 31 mars 2020	12 244 859	8 056 163	20 301 022

	Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019		
	Camp Central ⁽ⁱ⁾	Autres propriétés ⁽ⁱⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2018	14 009 617	8 298 657	22 308 274
Rémunération	81 368	152 852	234 220
Forage et compilation de données	1 825 074	210 943	2 036 017
Géologie	15 511	213 834	229 345
Géophysique	36 626	302 338	338 964
Administration et autres	56 818	332 963	389 781
Total des dépenses pour la période	2 015 397	1 212 930	3 228 327
Crédits d'impôts remboursables	23 191	(6 446)	16 745
Total pour la période, net des crédits d'impôts	2 038 588	1 206 484	3 245 072
Radiations pour la période ⁽ⁱⁱⁱ⁾	(3 797 106)	(585 419)	(4 382 525)
Solde au 30 juin 2019	12 251 099	8 919 722	21 170 821

(i) Le Camp Central est situé au nord du projet Horne 5. Il couvre une superficie d'environ 289 kilomètres carrés et englobe plusieurs anciennes mines d'or et de métaux de base.

(ii) Y compris les propriétés du camp Noranda.

(iii) Durant la période de neuf mois terminée le 31 mars 2020 et l'exercice terminé le 30 juin 2019, la Société a radié 100 % des coûts capitalisés historiques se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

7. Comptes créditeurs et frais courus

	31 mars 2020	30 juin 2019
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	5 031 400	2 724 061
Retenues à payer	-	210 074
Passif à court terme pour l'acquisition d'une propriété	946 900	946 900
Intérêts payables sur le prêt garanti (note 10)	939 452	240 988
	6 917 752	4 122 023

En septembre 2014, la Société a conclu une entente d'option de cinq ans avec la ville de Rouyn-Noranda (la « ville ») visant à acquérir les droits de surface pour un terrain situé au-dessus ou à proximité du gîte Horne 5. Cette entente d'option a été prolongée de cinq ans de plus en janvier 2020. Le 29 juin 2017, la Société a exercé l'option en partie, faisant ainsi l'acquisition d'une propriété pour un prix de 2 946 900 \$. Le 28 octobre 2019, la ville et Falco ont convenu de reporter la date de paiement du montant résiduel de 946 900 \$ au 1^{er} janvier 2021.

8. Passif sur contrat

Le 27 février 2019, la Société a conclu une entente de flux avec Osisko, en vertu de laquelle Osisko fournira à la Société des paiements par tranches totalisant jusqu'à 180 millions de dollars, en vue de financer le développement du projet Horne 5, payables de la façon suivante :

- Un premier dépôt de 25 000 000 \$ à la clôture de l'entente de flux, net de tout montant dû par la Société à Osisko, incluant le remboursement du montant de capital (10 000 000 \$) du prêt consenti en mai 2016, du montant de capital de 10 000 000 \$ du prêt consenti en septembre 2018 (note 10), des montants à payer (2 750 000 \$) pour des services professionnels et des frais de transaction (600 000 \$);
- Un deuxième dépôt de 20 000 000 \$ lorsque la Société aura reçu toutes les approbations importantes nécessaires de la tierce partie, les autorisations, les droits de passage et les droits de surface;
- Un troisième dépôt de 35 000 000 \$ suivant la réception de tous les permis importants requis pour la construction d'une mine sur le projet Horne 5, une décision positive quant à la construction du projet Horne 5 et la levée d'un minimum de 100 000 000 \$ sur le marché des actions, dans le cadre d'une entente de coentreprise ou de tout autre financement ne générant pas de dette pour la construction de la mine;
- Un quatrième dépôt de 60 000 000 \$ lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées pour le projet Horne 5 sera démontrée; et
- Un cinquième dépôt optionnel de 40 000 000 \$ à la seule discrétion d'Osisko d'augmenter le pourcentage du flux, payable au même moment que le quatrième dépôt.

Selon les termes de l'entente de flux, Osisko fera l'acquisition de 90 % de l'argent payable du projet Horne 5, augmentant à 100 % de l'argent payable du projet Horne 5 dans le cas où le cinquième dépôt optionnel est effectué. En échange de l'argent livré en vertu de l'entente de flux, Osisko effectuera des paiements en continu à la Société équivalant à 20 % du cours de l'argent le jour de la livraison, ne dépassant pas 6,00 \$ US par once d'argent. L'argent produit du projet Horne 5 et des propriétés situées dans le secteur d'intérêt de 5 km sera assujetti à l'entente de flux.

L'entente de flux était assujettie à un droit de premier refus en faveur de Glencore Canada Corporation (« Glencore Canada »), droit qui n'a pas été exercé.

Le 31 janvier 2020, la Société et Osisko ont convenu de modifier l'entente de flux, de telle sorte qu'Osisko a convenu de reporter d'une année chacune des échéances établies pour l'atteinte de certains objectifs par Falco comme conditions préalables aux paiements par tranches versés par Osisko et de certaines autres échéances. Suite à cette modification de contrat, la Société a révisé le taux d'intérêt implicite de l'entente de flux de 13 % à 12,8 % pour aligner le calendrier modifié des flux de trésorerie sur le calendrier de production révisé.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

8. Passif sur contrat (suite)

La répartition du passif sur contrat est comme suite :

	\$
Premier dépôt du passif sur contrat	25 000 000
Désactualisation de la composante financement du passif sur contrat	1 115 576
Solde au 30 juin 2019	26 115 576
Désactualisation de la composante financement du passif sur contrat	2 677 700
Solde au 31 mars 2020	28 793 276

En vertu de l'IFRS 15, l'entente de flux est considérée comme ayant une composante de financement significative sur laquelle un taux d'intérêt implicite est calculé et ajouté au passif sur contrat, qui sera amorti lorsque le flux commencera à être remboursé. En vertu de cette réglementation, la Société a établi un intérêt hors caisse théorique, qui peut être capitalisé dans les immobilisations corporelles en tant que coûts d'emprunt, à chaque date des états financiers en se basant sur le taux d'intérêt implicite à la conclusion et/ou à la modification de l'entente de flux, et un montant équivalent est ajouté au passif sur contrat. Cet intérêt cumulé n'est pas un passif sur contrat, mais est destiné à répartir le coût de l'entente de flux sur la période où elle est en suspens. Cet intérêt cumulé est un élément hors caisse et, par conséquent, est présenté à l'état des flux de trésorerie. Le passif sur contrat, y compris l'intérêt cumulé, sera pris en compte dans les produits sur la durée de l'entente de flux, ce qui correspond à la durée de vie de la mine.

Au 31 mars 2020, la Société a engagé des frais de transaction s'élevant à 1 728 528 \$ en lien avec le passif sur contrat (1 728 528 \$ au 30 juin 2019), lesquels sont comptabilisés dans les autres actifs non courants au bilan.

En vertu de l'entente de flux, la Société a accepté de payer des frais d'engagement de capital de 2 000 000 \$. Ces frais sont payables lorsqu'Osisko fournira le troisième dépôt en vertu de l'entente de flux.

Les obligations de Falco envers Osisko à l'égard de l'entente de flux sont garanties par un acte d'hypothèque pour un montant maximal de 600 millions de dollars.

9. Débenture convertible

Le 29 juin 2018, la Société a clôturé une transaction de financement (la « débenture convertible ») avec Osisko pour un montant de 7 000 000 \$. Selon les termes de la débenture convertible, Osisko a fait l'acquisition d'une débenture garantie (la « débenture ») d'un montant en capital de 7 000 000 \$.

Le 29 novembre 2018, la débenture a été convertie en 12 104 444 unités de la Société (les « unités converties »). Chaque unité convertie se compose d'une action ordinaire de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription entier donne le droit au porteur d'acheter une action ordinaire, sous réserve des clauses anti-dilution habituelles, au prix de 0,75 \$ pour une période de 36 mois à compter de la date d'émission des unités converties.

Le produit brut des unités converties a été réparti entre les actions ordinaires (6 536 400 \$) et les bons de souscription (463 600 \$), en se basant sur la juste valeur des actions ordinaires à la date de clôture de la débenture convertible, la valeur résiduelle des unités converties étant allouée aux bons de souscription. Des frais d'émission de 161 316 \$ ont été imputés aux unités converties, dont un montant de 151 034 \$ a été alloué aux actions ordinaires et 10 282 \$ aux bons de souscription, au prorata du produit respectivement alloué.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

10. Prêt garanti

Le 10 septembre 2018, Falco a clôturé une entente de prêt garanti de premier rang avec Osisko (le « prêt garanti de septembre »). Selon les termes du prêt garanti de septembre, Osisko a fourni un prêt de 10 000 000 \$ (le « montant ») à la Société. Le prêt garanti de septembre avait une date d'échéance initiale au 31 décembre 2018, laquelle a été reportée au 28 février 2019 le 19 décembre 2018. Les intérêts étaient payables sur le montant à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement et les intérêts cumulés étaient payables lors du remboursement du montant. Le montant a été remboursé à la date de clôture de l'entente de flux (voir note 7) et les intérêts payables ont été réglés par l'émission d'actions ordinaires de la Société. Les frais de transaction engagés sur le prêt garanti de septembre totalisent 44 600 \$.

Le 22 février 2019, Falco a clôturé une entente de prêt garanti de premier rang avec Osisko (le « prêt garanti ») de 10 000 000 \$ (le « montant de capital »). La date d'échéance du prêt garanti était initialement fixée au 31 décembre 2019. Le 22 novembre 2019, le prêt garanti a été modifié de façon à accroître le montant de capital de 5 900 000 \$ (le « montant de capital augmenté »), pour s'établir à 15 900 000 \$ (le « montant de capital modifié ») et la date d'échéance a été reportée au 31 décembre 2020. Osisko avait le droit de retenir et de déduire en compensation du montant de capital augmenté une somme de 881 131 \$ qui représente les comptes créditeurs courants payables à Osisko par la Société, de telle sorte que sur une base nette, Osisko a rendu un montant de 5 018 869 \$ disponible pour un prélèvement par Falco. Selon les termes du prêt garanti, les intérêts doivent être payés sur le montant de capital modifié à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement. Les intérêts cumulés doivent être payés lors du remboursement du montant de capital modifié. Une partie du montant de capital modifié du prêt garanti est directement attribuable à l'acquisition ou à la construction d'un actif admissible, ainsi ces coûts d'emprunt sont capitalisés dans les immobilisations corporelles.

11. Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les variations des bons de souscription de la Société :

	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 30 juin 2018	16 540 042	1,61
Émis	6 052 222	0,75
Expirés	(16 190 042)	1,62
Solde au 30 juin 2019	6 402 222	0,77
Solde au 31 mars 2020	6 402 222	0,77

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

12. Rémunération fondée sur des actions

Options d'achat d'actions

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au 30 juin 2018	10 348 371	0,65
Attribuées	7 369 000	0,30
Levées	(1 262 638)	0,25
Renoncées	(410 172)	0,93
Expirées	(2 163 204)	0,43
Solde au 30 juin 2019	13 881 357	0,52
Renoncées	(430 322)	0,96
Expirées	(2 256 683)	0,60
Solde au 31 mars 2020	11 194 352	0,49
Options pouvant être levées au 31 mars 2020	3 094 752	0,84

La rémunération fondée sur des actions pour les trois mois terminés le 31 mars 2020 s'élève à 211 025 \$ (130 114 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2019), dont un montant de 39 633 \$ (26 238 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2019) a été capitalisé à la rubrique « Construction en cours », et 1 400 \$ (5 148 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2019) a été capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation.

La rémunération fondée sur des actions pour les neuf mois terminés le 31 mars 2020 s'élève à 605 248 \$ (815 758 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2019), dont un montant de 92 713 \$ (106 087 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2019) a été capitalisé à la rubrique « Construction en cours », et 1 400 \$ (25 004 \$ pour les neuf mois terminés le 31 mars 2019) a été capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation.

13. Perte nette par action

La perte de base et diluée par action pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2020 a été calculée en fonction de la perte nette attribuable aux actionnaires de 1 446 673 \$ et 4 427 185 \$ respectivement (992 708 \$ et 4 026 543 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019, respectivement). Les nombres moyens pondérés d'actions ordinaires en circulation pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2020 étaient de 208 681 750 et 208 144 461, respectivement (203 595 703 et 195 562 907 actions ordinaires pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019, respectivement). En raison des pertes nettes pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 11 et 12) ont été considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

14. Transactions entre parties liées et impliquant les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et certains membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019 :

	Trois mois terminés le 31 mars		Neuf mois terminés le 31 mars	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel ⁽¹⁾	463 060	267 306	889 426	1 147 670
Rémunération fondée sur des actions	169 036	88 272	609 269	634 372
	<u>632 096</u>	<u>355 578</u>	<u>1 498 695</u>	<u>1 782 042</u>

⁽¹⁾ Inclut des honoraires de consultation.

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2020, des montants de 535 000 \$ et 1 360 000 \$ respectivement, ont été facturés par Osisko pour des services professionnels et accès aux bureaux (237 887 \$ et 1 064 470 \$ respectivement pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019). Un montant de 780 000 \$ est inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 31 mars 2020 (226 785 \$ au 30 juin 2019).

Le 10 septembre 2018, la Société a contracté le prêt garanti de septembre auprès d'Osisko (note 10). Le prêt garanti de septembre a été remboursé le 27 février 2019. La charge d'intérêt sur le prêt garanti de septembre pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2019 était de 107 767 \$ (327 142 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2019).

Le 22 février 2019, la Société a contracté le prêt garanti auprès d'Osisko (note 10). Au 31 mars 2020, la charge d'intérêt sur le prêt garanti s'élevait à 939 452 \$ et était incluse dans les comptes créditeurs et frais courus au bilan (240 988 \$ au 30 juin 2019). La charge d'intérêt engagée sur le prêt garanti pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2020 totalisait 698 464 \$ (177 420 \$ passés en charges à l'état de la perte et de la perte globale et 521 044 \$ capitalisés dans les immobilisations corporelles).

Durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2020, la Société a fourni des services professionnels d'un montant total de 235 000 \$ et 535 000 \$, respectivement, à des sociétés associées à Osisko (340 000 \$ et 680 000 \$, respectivement, pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mars 2019), qui ont été comptabilisés au recouvrement des coûts à l'état de la perte et de la perte globale.

15. Juste valeur des instruments financiers

La Société n'avait aucun actif financier ni aucun passif financier évalué à la juste valeur au bilan en date du 31 mars 2020 et du 30 juin 2019.

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan se composent de la trésorerie, de la trésorerie affectée, des comptes à recevoir, des comptes créditeurs et frais courus, et du prêt garanti. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable respective en raison de leur nature à court terme.

16. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, en prenant en compte les besoins liés à ses engagements financiers et ses propriétés minières et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil révisé et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, les acquisitions ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. Au 31 mars 2020, la trésorerie se composait de soldes bancaires. Comme décrit à la note 1, la Société estime que les liquidités de la Société au 31 mars 2020 ne seront pas suffisantes pour honorer ses passifs financiers pour la prochaine année.

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

16. Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les engagements contractuels de la Société au 31 mars 2020 :

	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	5 978 300	-	-
Prêt garanti, incluant les intérêts jusqu'à l'échéance	17 750 000	-	-

Le tableau suivant présente les engagements contractuels de la Société au 30 juin 2019 :

	Moins d'un an	Entre un et trois ans	Plus de trois ans
	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et frais courus	3 881 035	-	-
Prêt garanti, incluant les intérêts jusqu'à l'échéance	10 600 000	-	-

17. Renseignements supplémentaires sur les états des flux de trésorerie

	Trois mois terminés le 31 mars		Neuf mois terminés le 31 mars	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les comptes créditeurs et frais courus et le passif non courant à l'acquisition d'une propriété				
Au début de la période	2 816 391	8 382 901	1 459 782	17 360 519
À la fin de la période	2 884 187	2 968 645	2 884 187	2 968 645
Dépenses sur les actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes créditeurs et frais courus				
Au début de la période	25 280	2 313 983	-	3 652 179
À la fin de la période	150 634	186 483	150 634	186 483
Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes créditeurs et frais courus				
Au début de la période	-	-	-	28 734
À la fin de la période	-	-	-	-
Amortissement capitalisé à l'actif	6 215	7 626	20 434	25 528
Produits d'intérêts reçus	21 785	22 950	60 546	74 753
Autres actifs non courants inclus dans les comptes créditeurs et frais courus				
Au début de la période	-	753 080	354 532	-
À la fin de la période	-	637 109	-	637 109

Ressources Falco Ltée

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mars 2020 et 2019

(non audités)

(en dollars canadiens)

18. Engagements

Glencore Canada

En vertu d'une entente d'acquisition datée du 28 mars 2011 assignée à la Société en septembre 2012 et compte tenu, entre autres, de nouvelles transactions entre la Société et Glencore Canada ainsi qu'entre Glencore Canada et BaseCore Metals LP (« Basecore »), Glencore Canada demeure détenteur d'une option d'approvisionnement en vue d'acquérir la production du projet Horne 5 et BaseCore détient une redevance de 2 % NSR sur le projet Horne 5.

Les obligations de Falco envers Glencore Canada et BaseCore, y compris, respectivement, en ce qui a trait à l'option d'approvisionnement et au droit de redevance, ainsi que le paiement de tout dommage causé par Falco à Glencore Canada, sont garantis par des actes d'hypothèques pour un montant maximal de 100 millions de dollars (Glencore Canada) et de 45 millions de dollars (BaseCore).

Par ailleurs, le projet Horne 5 est adjacent aux opérations de Glencore Canada et la Société est contractuellement tenue d'obtenir des autorisations de temps à autre de Glencore Canada afin de réaliser certaines activités qui pourraient affecter ou avoir une incidence sur leurs opérations.

Ville de Rouyn-Noranda (la « ville »)

Le 12 septembre 2017, la Société a conclu un protocole d'entente (le « protocole ») avec la Commission scolaire de Rouyn-Noranda (la « Commission scolaire ») concernant l'acquisition du Pavillon situé sur le site du projet Horne 5. En vertu du protocole, Falco est devenu propriétaire du Pavillon à l'achèvement du programme de relocalisation des activités actuelles du Pavillon (le « programme de relocalisation »). Selon le programme de relocalisation, la Société a transféré les activités du Pavillon au Complexe La Source-Polymétier (le « Complexe ») et Falco a financé et a réalisé l'agrandissement du Complexe afin d'accueillir ces nouvelles activités. Falco a transféré le Complexe agrandi à la Commission scolaire le 28 juin 2018, terminant ainsi le programme de relocalisation dans les délais et les budgets prévus (les coûts de construction et de relocalisation ont totalisé 22,5 millions de dollars). Falco n'a pas d'autres engagements envers la Commission scolaire.

Comme le Complexe a été construit sur un terrain appartenant à la ville et où des activités sportives et communautaires avaient lieu, Falco a conclu en décembre 2018 une entente avec la ville, laquelle a été modifiée en août 2019, pour financer et construire les infrastructures nécessaires au déplacement de ces activités au plus tard le 1^{er} juin 2021 pour un montant maximal de 2,5 millions de dollars.